



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/123

OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF « JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 15

Date de convocation : 2 juillet 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 2 juillet 2021

**Le 8 juillet de l'année deux mille vingt
et un à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P (visio)	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P (visio)		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. AULANIER
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P (visio)		VIGUIER Marie	P (visio)	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P (visio)		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P (visio)		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P (visio)	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. CLÉMENT
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	A				

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance. * **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**
Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/123

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF
« JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2020/121 du 6 octobre 2020,

Vu la délibération n°2021/027 du 18 mars 2021 sur la prise de compétences mobilités,

Vu l'avis de la Commission Solidarités et Petite Enfance du 08/06/2021,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a développé depuis plusieurs années une politique de soutien à l'accès et au maintien en emploi durable, à destination des personnes résidant sur son territoire. Proximité, Solidarités et Innovation en sont les maîtres mots.

La mobilité géographique étant un facteur de réussite des parcours d'insertion professionnelle, la CCM a décidé de soutenir l'association APREVA dans le déploiement de ses actions sur le territoire de Montesquieu, notamment sur le volet de la location de véhicule à tarification solidaire.

Le dispositif « Je roule avec la CCM et APREVA », consiste à proposer aux habitants du territoire rencontrant des difficultés ponctuelles pour se rendre sur leur lieu de travail ou engagé dans une démarche active d'insertion à visée professionnelle (entrée en stage, formation professionnelle, enquête métiers, entretiens conseils ou de recrutement, immersion en entreprises), de se maintenir en dynamique d'emploi, en louant, en proximité, un véhicule à tarif solidaire.

Le soutien apporté par la CCM à l'association lui permet de proposer sur le territoire une nouvelle aide à la mobilité, complémentaire aux outils d'insertion existants et répondant à un besoin non couvert sur le territoire.

Ce soutien prend la forme d'une subvention visant à amoindrir le reste à charge des utilisateurs du véhicule proposé par l'association et d'un soutien logistique pour garantir l'implantation continue du véhicule loué, sur le territoire.

Expérimenté depuis 2019, ce dispositif a permis à plusieurs habitants du territoire de se maintenir en emploi suite à des difficultés de mobilité ou de soutenir leur parcours de création d'entreprise.

Pour maintenir cette aide et intégrer ce dispositif dans la stratégie globale « Mobilité » en cours de construction depuis la prise de compétence de la CCM, les élus communautaires entendent prolonger cette expérimentation jusqu'à la fin de l'année 2021.

Ce faisant, la CCM renouvelle sa subvention pour une nouvelle période courant du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2021, à hauteur de 1 547 € (mille cinq cent quarante sept euros), à régler en deux versements à l'association APREVA.

Les modalités d'organisation des relations entre la CCM et l'association sont reprises dans une convention d'objectifs.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/123

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF
« JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Valide le prolongement de l'expérimentation du dispositif « Je roule avec la CCM et APREVA »,
- Valide les éléments contenus dans la convention d'objectifs,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement de la dite subvention,
- Prévoit l'inscription de la somme nécessaire aux budgets afférents.

Fait à Martillac, le 8 juillet 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

